



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N° DE LA PÉTITION : **421-03239**

DE : **M. BLANEY (BELLECHASSE-LES ETCHEMINS-LÉVIS)**

DATE : **LE 20 FÉVRIER 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **SERGE CORMIER**

Réponse du ministre de la Défense nationale

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Patrimoine canadien

TRADUCTION

RÉPONSE

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes apprécient le riche héritage de la Citadelle de Québec, qui héberge une résidence vice-royale et où loge le 2^e Bataillon du Royal 22^e Régiment depuis 1920.

La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO confie à chaque pays la responsabilité de préserver ses sites du patrimoine mondial. Le Canada s'acquitte de ses obligations en vertu de cette convention par l'entremise de la Politique sur la gestion des biens immobiliers du Conseil du Trésor et des lignes directrices et protocoles de restauration des édifices patrimoniaux fournis par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP). La Défense nationale collabore avec Parcs Canada, qui gère le BEÉFP, et suit les mêmes processus. La Défense nationale a adhéré à ces lignes directrices pour la restauration de la Citadelle. Dans le cadre des travaux de restauration de la Citadelle, seules les pierres endommagées et irréparables sont remplacées par des pierres similaires afin de préserver le caractère patrimonial du mur. La pierre "d'origine" de Sillery n'est plus disponible pour la Citadelle, car les carrières d'origine sont fermées. De plus, il est important de noter que la pierre américaine Bluestone a déjà été utilisée pour les projets de restauration antérieurs de la Citadelle, incluant en 2007 et en 2008.

Le projet de restauration en cours est axé sur la réparation de la maçonnerie des murs de soutènement de la Citadelle. Une fois que le contrat a été attribué, l'acquisition du matériel relevait de la responsabilité du fournisseur dans la mesure où certains critères étaient respectés. L'entrepreneur a d'abord choisi la pierre américaine Bluestone pour entreprendre la restauration. En septembre 2018, l'entrepreneur a décidé d'utiliser la pierre de Sillery de la carrière Pintendre, située près de Lévis, pour les phases deux et trois du projet. Il ne s'agit pas de la pierre originale, mais cette dernière respecte les normes soumises par le BEÉFP au même titre que la Bluestone. Des tests commandés par le Gouvernement sont en cours afin de confirmer que les pierres répondent aux spécifications techniques du contrat.